

Département
NORD
Canton
GRANDE-SYNTHE
Commune
GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2022/ 147

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAILLE ET DE FOIN

LOT 2 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE FOIN : MONSIEUR EMMANUEL PAUWELS

1. 1 - Marchés Publics

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-4°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 Juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2022** de la Commune voté le **17 Décembre 2021**,

Vu l'inscription à l'Article **60680** du Budget,

Vu la décision municipale n° **2021/061** en date du **27 Mai 2021** relative à l'accord-cadre multi-attributaires sans minimum et avec maximum pour la fourniture et livraison de paille et de foin,

Considérant le courrier de Monsieur Emmanuel PAUWELS du **28 Avril 2022** informant la ville de Gravelines de sa cessation d'activité à compter du **30 Juin 2022** et d'une proposition de reprise d'activité au **1^{er} Juillet 2022** par son fils Monsieur Maxime PAUWELS,

Considérant que la reprise d'activité proposée ne peut répondre juridiquement favorablement aux dispositions de l'article R2194-6 du Code de la Commande Publique permettant les cessions d'un contrat,

DECIDE :

Article 1^{er} : De prendre acte de la cessation d'activité de Monsieur Emmanuel PAUWELS et de résilier de plein droit le **lot 2** de l'accord-cadre multi-attributaires sans minimum et avec maximum pour la fourniture et livraison de paille et foin :

Lot 2 : Fourniture et livraison de foin : Mr EMMANUEL PAUWELS.

Article 2 : La résiliation de l'accord-cadre prend effet à notification.

Article 3 : La dépense sera imputée à l'Article **60680** du Budget.

Article 4 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le Site Internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le

24 AOUT 2022

Pour extrait conforme,

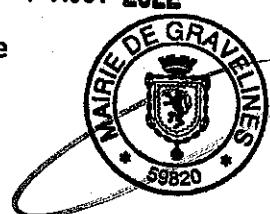
Le Maire,

Reçu en Sous-Préfecture le

24 AOUT 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le

24 AOUT 2022



Bertrand RINGOT